

SAS COUYBES - AGENT CITROËN

REPARATEUR AGREE

18, place du Foirail 46 160 46160 CAJARC France

tel : 05.65.40.66.48 / FAX : 05.65.40.63.37

RCS: Cahors B 384 365 409

SIRET : 38436540900026 / APE : 4520A

TVA : FR09384365409 /Sas Capital de : 40000,00€

IBAN FR03 2004 1010 1602 3192 1E03 762 // BIC

PSSTFRPPTOU

ART QUERCUS

LE VERDIER

46160 CAJARC (FRANCE)

Duplicata

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	30/04/2025	1 000 674	ART QUERCUS		30/04/2025
32/25/100377 /1	1 173 994				
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	GPS	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
				Duplicata	
				Facturable Magasin	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT HT	CT
PIECES				
GO	1,00	739,23	739,23	1
GASOIL				
Sous-total PIECES			739,23	

A Réception

30/04/2025 887,08 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80-335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

739,23

147,85

Total TTC brut 887,08 €

NET À PAYER

887,08 €

C 1 000 674
F 32/25/100377 /
D 30/04/2025
M 887,08 €
R A Réception
E 30/04/2025

RAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	739,23	20,00	147,85

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Tous ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables, à nos bureaux, au comptant à la date de livraison et ce sans aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client devra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes impayées et non payées à la date de la facture. Les taux minimaux prévus par la loi, à savoir 3 (trois) pour cent d'intérêt par an, sont applicables. À compter de la date d'expiration des délais, les sommes, par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant maximum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable, le client est un consommateur, toutes seront compétentes les juridictions de son domicile ou siège social. Le client est non-consommateur, le client de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit interne et sera au sens des conditions générales de réparation.

avis clients



CITROËN AVIS CLIENTS

citroën.fr

